

*Les subsides*

Le ministre originaire du Manitoba et le ministre chargé du Développement économique au cabinet fédéral ont pris des initiatives pour réduire le montant qui autrement aurait été consacré au reboisement dans le cadre de l'entente sur la foresterie. C'est une véritable tragédie, Votre Honneur, et je ne peux que sympathiser avec le ministre, car il prend sa tâche à cœur. Cependant, il ne siège certainement pas à la bonne place autour de la table du cabinet et ne peut donc pas y faire comprendre son message. C'est peut-être pourquoi il est opportun que nous tenions pour la troisième fois cette année un débat au sujet des forêts canadiennes. Il est en effet sans précédent, Votre Honneur, que l'on consacre aujourd'hui, pour la première fois cette année, une journée entière de discussion à cet important secteur de notre économie.

Je me réjouis de l'initiative qu'a prise mon honorable collègue et ami, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis), en proposant à la Chambre une motion qui est à la fois opportune et pertinente. Je ne puis cependant m'empêcher de me demander où étaient les députés du NPD en 1979. On nous a reproché à l'époque de ne pas avoir de stratégie mûrement réfléchie. Nous avons peut-être pris un peu plus de temps qu'il n'aurait fallu pour présenter notre stratégie à la Chambre sous la forme du discours du trône et de l'exposé budgétaire. Mais quand nous l'avons fait, Votre Honneur, il y avait dans les deux exposés un élément qui ne laissait subsister absolument aucun doute, et c'était notre politique en matière de foresterie. Il ne pouvait subsister aucun doute quant à l'engagement que nous avions pris à ce moment-là d'entamer le processus pénible et fastidieux de reconstitution du Service canadien des forêts. Je me demande où étaient alors les députés néo-démocrates.

Vous le savez, monsieur le Président, ils ont préféré se joindre aux interventionnistes libéraux d'en face pour renverser un gouvernement qui avait proposé une politique allant dans le droit fil de l'histoire du pays et tenant compte du potentiel de développement économique dans ce secteur de l'économie. Mais ils ont rejeté tout cela en faveur d'autres objectifs.

Or il y avait aujourd'hui au *Feuilleton* une motion qui portait sur l'un de ces autres objectifs, c'est-à-dire sur le chômage. Les néo-démocrates se plaisent à se faire les champions des chômeurs et particulièrement des jeunes chômeurs. Ce sujet figurait au *Feuilleton* aujourd'hui, mais les néo-démocrates ont préféré nous priver de cet important débat en faveur d'un débat sur l'industrie forestière. Je ne vais pas me disputer avec eux, monsieur le Président. J'aimerais discuter de ce sujet durant toute une semaine, mais je me demande parfois quelles sont leurs priorités et à quel jeu ils jouent exactement.

J'apprécie néanmoins l'intérêt tardif que les néo-démocrates portent à ce sujet et je me réjouis de leur contribution au débat. Je ne trouve rien à redire à ce qu'ils ont dit jusqu'ici sur l'importance du secteur et sur ce qu'il faudrait faire pour nous assurer qu'il apporte à l'avenir une aussi grande contribution à notre économie et à notre bien-être social qu'il le fait présentement et l'a fait autrefois.

Les députés néo-démocrates estiment que pour atteindre cet objectif, il faudrait organiser des rencontres avec les ministres provinciaux. Je dois reconnaître, monsieur le Président, que de telles réunions seraient probablement très fructueuses. Soit dit

en passant, le ministre a tout à fait raison. Ces réunions ont lieu à l'heure actuelle. C'est un secteur où nous avons connu une forme de fédéralisme coopératif vraiment éclairé et efficace, puisque des réunions de ce genre ont lieu régulièrement. La dernière a été tenue le 14 septembre. Si le député de Kamloops-Shuswap l'ignore, c'est probablement parce qu'il ne s'intéresse que depuis peu aux forêts. On peut certes le lui pardonner.

Les forêts ne constituent pas un secteur où le gouvernement fédéral empiéterait sur la compétence provinciale, même si les ressources appartiennent bel et bien aux provinces. Les ministres provinciaux supplient le gouvernement fédéral de continuer à jouer le rôle de premier plan qu'il a traditionnellement joué dans ce secteur très important. Comme vous le savez, monsieur le Président, non seulement l'industrie forestière est la première en importance au Canada, mais elle comporte également une dimension sociale étendue et cruciale. En matière de forêts, il faut tenir compte de nombreuses considérations d'ordre écologique essentielles.

En effet, monsieur le Président, ce sont les forêts qui assurent le renouvellement de l'eau douce que nous buvons et de l'air pur que nous respirons au Canada, et ces précieuses ressources ne sont pas réparties selon des frontières politiques artificielles. Par conséquent, il faut un organisme centralisé pour coordonner les décisions à cet égard. Je reconnais avec mon ami le député de Kamloops-Shuswap qu'il serait peut-être préférable d'avoir un ministre fédéral des forêts qui aurait le même mandat et les mêmes pouvoirs que ses homologues provinciaux, qu'il pourrait rencontrer sur un pied d'égalité pour discuter de certains des points importants que j'ai énumérés.

Au moment où nous nous penchons sur cette question, il serait peut-être utile de retourner en arrière et de rappeler l'histoire du Service des forêts, afin d'éclairer la situation actuelle. C'est en 1899 que la Chambre a institué un ministère des Forêts. Il est probable que sa création était due à l'intérêt très vif que sir John A. Macdonald lui-même portait à cette question. Comme on le sait, il était fort préoccupé par l'industrie forestière et ses propos ont été abondamment cités à la Chambre hier. Il s'inquiétait dès 1877 du danger imminent que présentait l'épuisement de nos forêts et la ruine de notre industrie la plus importante.

Nous avons maintenant découvert une foule de moyens novateurs de repousser toujours plus loin les limites de la zone exploitée; nous avons construit des routes et des chemins de fer qui nous ont permis d'explorer le grand nord et d'exploiter les forêts qui s'y trouvent. Nous avons appris à mettre en valeur la totalité du domaine forestier du Canada. Cependant, dans la vallée de l'Outaouais, région qui était probablement l'objet des inquiétudes de John A. Macdonald, l'industrie forestière n'est plus au premier plan. D'autres industries prédominent maintenant dans cette région. Dans la ville qui nous entoure, c'est maintenant l'administration publique qui est le principal moteur de l'économie. Pourtant, nous ne pouvons implanter des Chambres des communes et des services gouvernementaux partout au Canada pour remplacer les grandes industries axées sur les ressources naturelles.